



**ASSOCIATION DYSPRAXIQUE MAIS FANTASTIQUE**  
Parents et amis de personnes dyspraxiques  
Déclaration du 11 mars 2003 Préfecture du Gard  
**Antenne de l'ESSONNE DMF 91**

Ste Geneviève des Bois,  
le 10 janvier 2008

Chers adhérents et amis de DMF,  
DMF 91 organise son PREMIER GOUTER afin que les parents, enfants et adolescents, puissent se rencontrer dans un cadre et une ambiance conviviale. Chaque famille pourra apporter des gâteaux et des boissons.

***Samedi 16 février 2008***  
**A Cerny près de la Ferté-Alais**  
**A la petite salle communale Delaporte**  
**À partir de 14 h 30**

Accès RN 191, puis centre village. Salle polyvalente, rue René Damiot, à côté de l'école élémentaire « les hélices vertes ».

Les enfants pourront apporter un jeu ou une activité qu'ils apprécient afin de le faire découvrir à d'autres.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires ou si vous avez des idées à nous proposer.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation par mail ou par tel.

Bien cordialement

Brigitte BILLY tél: 06 60 87 13 75 mail [brigitte.billy@free.fr](mailto:brigitte.billy@free.fr)  
Marie-Agnès AUBRY tel 06 79 03 91 56 mail [jack.aubry@club-internet.fr](mailto:jack.aubry@club-internet.fr)

Nous en profitons pour vous souhaiter à tous, à vos enfants et à vos familles **nos meilleurs voeux pour 2008**. Que cette année permette à nos « dys » de s'épanouir à l'école et dans leur vie sociale et à vous parents d'avoir du courage tout au long de l'année pour leur apporter aide et soutien.

Nous sommes plus de 70 inscrits à DMF sur l'Essonne et seulement 3 personnes pour nous occuper de l'antenne DMF 91. Parents de jeunes dyspraxiques et travaillant aussi, nous ne pouvons pas toujours assurer le soutien que nous désirerons auprès des adhérents de l'Essonne. C'est pourquoi nous recherchons des personnes qui voudraient nous aider à faire le relais auprès des parents afin de mieux répondre à leurs besoins. Merci d'y répondre favorablement !

Nous avons des messages qui font état de difficultés avec la MDPH pour le renouvellement des dossiers. Il s'avère que beaucoup de personnes en ont. Nous nous efforçons donc de faire le point avec la MDPH pour savoir qu'est ce qui motive ces retards et les baisses d'AAEH. Nous vous tiendrons au courant. N'hésitez pas à nous contacter à ce propos. Vous savez par ailleurs que chaque décision administrative est susceptible de recours et qu'il ne faut pas hésiter à faire valoir ses droits. Néanmoins, soyez vigilants et envoyez toujours les dossiers par lettre recommandée avec accusé de réception. Nous ferons le point le 16 février. A bientôt !

***A l'attention des lecteurs du site : si vous n'êtes pas adhérent, vous pouvez venir quand même nous rencontrer. Nous vous accueillerons volontiers !***